



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Inspection Générale de l'Enseignement  
Maritime

Unité des Concours et Examens  
Maritimes

**CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES MARITIMES  
DE MATELOT  
Session : 2015**

Après avoir délibéré à Nantes, le 7 juillet 2015

Sur proposition du jury, le certificat de fin d'études maritimes de matelot peut être délivré aux candidats suivants (sous réserve qu'ils ne l'aient pas obtenu lors d'une session antérieure) qui lors de la session 2015, **n'ont pas été admis** à l'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle maritime de matelot institué par l'arrêté du 8 septembre 2005, mais qui ont obtenu aux épreuves de cet examen une moyenne générale d'au moins 5/20 et aucune note égale à zéro à une épreuve d'une matière du domaine professionnel (*arrêté du 12 décembre 2006, modifié*),

**Centre de BOULOGNE-SUR-MER**

**NÉANT**

**Centre de FÉCAMP**

BRULIN Tony Patrick	20136284	LH
GARCIA Valentin Hubert	20136287	FC
LUCAS Bryan Georges	20136291	DP
LE ROUX Pierre Rémy	20136290	FC

**Centre de CHERBOURG**

**NÉANT**

**Centre de SAINT-MALO**

DROUET Bastien René	20135871	SM
---------------------	----------	----

**Centre de PAIMPOL**

**NÉANT**

**Centre de LE GUILVINEC**

**NÉANT**

**Centre de ÉTEL**

LE FUR Océane Nelly	20136025	CC
---------------------	----------	----

Centre de LES SABLES D'OLONNE

NÉANT

Centre de l'Ile d'Yeu

NÉANT

Centre de LA ROCHELLE

NÉANT

Centre de CIBOURE

NÉANT

Centre de SÈTE

NÉANT

Centre de BASTIA

PEREZ-LOTA Logan Jean

20136266

BI

Centre de LA TRINITÉ

NÉANT

Centre de MAYOTTE

NÉANT

**Total 7**

Le Certificat correspondant sera enregistré par le Directeur interrégional de la Mer ou le Directeur de la Mer dont dépend le candidat.

NANTES, le 7 juillet 2015

Le président de la commission d'examen  
Le professeur en chef de 1<sup>ère</sup> classe  
de l'enseignement maritime

**Pierre DENIS**



Destinataires :

Pour diffusion aux services des affaires maritimes et aux établissements scolaires concernés.

Copies : IGEM - GM - dossier - chrono